

Adh rez   la
Soci t  de V nerie
La chasse   courre a besoin de vous !





L'union fait la force

Vous ne savez plus si vous faites partie du groupé de votre équipage ? Appelez-nous : en quelques secondes vous obtiendrez une réponse. Et si vous optez pour le paiement par carte bancaire rapide et sécurisé sur notre site venerie.org, une assistance téléphonique vous guide pas à pas.

La Société de Vènerie assure 4 missions :

> FÉDÉRER LES ÉQUIPAGES

Tous les équipages qui chassent à courre adhèrent à l'Association des Équipages. Cette union fait la force de la vènerie et garantit le respect de son éthique et de ses règles.

> FAIRE CONNAÎTRE LA VÈNERIE

Pour être entendus dans un univers qui leur est peu favorable, les veneurs doivent parler d'une même voix. La Société de Vènerie s'emploie à faire comprendre, voire apprécier, la chasse à courre par le plus grand nombre. Vidéos, newsletters, publications, réseaux sociaux y contribuent.

> REPRÉSENTER LES VENEURS EN RÉGION

Une structure très décentralisée, au cœur des régions de vènerie, communique au plus près avec l'ensemble des leaders d'opinion locaux.

> LUTTER CONTRE NOS OPPOSANTS

Le mouvement antiséculariste se radicalise. Sur le terrain, devant les tribunaux, dans les médias et face aux élus, la Société de Vènerie agit, avec les veneurs, pour informer et lutter contre les manipulations et contrevérités de ses opposants. Elle organise notre **légitime défense** sans tomber dans le piège de la violence tendu par nos opposants.



Engagement

Chasser à courre sans adhérer à la Société de Vènerie, Ça n'est plus possible !

La vènerie est riche de la diversité de ses pratiquants et de la passion commune qui les anime. Elle est aussi forte de son unité ; la Société de Vènerie les rassemble depuis 1907. Dans cette période troublée où toute forme de chasse est remise en cause par les tenants d'un nouvel ordre moral, la Société de Vènerie, au service de la chasse à courre, joue un rôle prépondérant pour la défense de ses pratiquants et sa pérennité. Suis-je à jour de ma cotisation ?

Je souhaite adhérer en ligne : quelles sont les démarches ?

La cotisation groupée, qu'est-ce que c'est ?

Je veux m'abonner à la revue Vènerie : comment faire ?

Vous vous interrogez ? Contactez nous !

SOCIÉTÉ DE VÈNERIE

79 RUE DES ARCHIVES, 75003 PARIS | 01 47 53 93 93

WWW.VENERIE.ORG | VENERIE@VENERIE.FR



J'aime la vènerie, J'adhère !

1/ Je choisis ma formule de cotisation

	sans abonnement	avec abonnement
Adhésion* individuelle	40€	74€
Adhésion* couple	61€	95€
Adhésion** jeune (- 30 ans)	20€	49€

*L'adhérent est membre de l'Association des Veneurs et du Club du Chien d'Ordre

** L'adhérent est membre de l'Association des Veneurs, du Club du Chien d'Ordre et de l'Association des Jeunes Veneurs (vous recevrez ainsi La Relève)

2/ Je choisis mon mode de paiement

. Par carte bancaire sur www.venerie.org/devenez-militant/

. Par chèque libellé à l'ordre de l'Association des Veneurs en précisant votre nom, prénom, adresse postale, email et téléphone que j'adresse à :

Association des Veneurs - 79 rue des Archives, 75003 Paris

LA COTISATION GROUPEE, C'EST QUOI ?

De nombreux équipages regroupent les adhésions de leurs boutons. Si c'est le cas de l'équipage dont vous êtes membre, adressez-vous **en priorité** à ses responsables. Ils encaisseront votre règlement et procéderont à votre inscription auprès de l'**Association des Veneurs**.



Photos Céline Anaya Gautier

Extrait du livre **Chasse à courre, à la croisée des Mondes**.